

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 55 (1926)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par ruse. On leur fit croire qu'on les mènerait dans le midi, en Crimée, où il fait chaud et où ils seraient bien nourris. Les enfants se laissèrent prendre. On les entassa dans des fourgons comme des bêtes et personne ne les revit jamais. Ils furent tous gelés vifs par un froid de 30 degrés. Les wagons furent ouverts quand on n'entendit plus de gémissements.

Ainsi les noyades de Nantes ont été surpassées.

Les bolcheviks eux-mêmes ont été péniblement impressionnés de ce procédé d'exécution. Le journal « Goudok » a même parlé non sans reproche de cet acte de « négligence » de la part des Soviets, mais ce fut tout.

On me dit qu'il faut estimer à un et demi million le nombre des enfants errants en Russie, dont le sort n'est pas beaucoup plus enviable que celui des 300 gelés. Ceux-là au moins ne souffrent plus.

Voici ce qui attend les enfants sans abri si la mort refuse de les cueillir : l'administration de la Santé publique a établi en Crimée des asiles pour ces malheureux. Quels asiles ! Dans un local qui ne peut contenir que 80 à 120 personnes, on fourre de 600 à 800 enfants. On se figure dans quelles conditions : pas de lits, pas de matelas, pas de linge. La nourriture est insuffisante. La saleté, le manque d'air et les insectes provoquent et propagent des épidémies. La tuberculose, la dysenterie autant que les maladies vénériennes ne sortent pas de ces locaux. La mortalité est grande : 7 à 16 personnes par jour dans chaque asile.

Ces chiffres, que le journal russe de Belgrade *Novoe Vremia* reproduit, sont puisés dans la presse bolchévique. Cette dernière est à même de se servir des tableaux statistiques officiels.

Nous venons de parler des enfants sans abri. Jetons maintenant un coup d'œil sur les données statistiques concernant les enfants qui sont soignés, surveillés et vivent pour ainsi dire sous les auspices du gouvernement des Soviets.

La *Pravda* de Moscou affirme qu'en 1919, il y avait 9 % de la population infantile atteinte d'anémie. En 1920 il y en avait déjà 11 % ; en 1921, 15 %, puis 30 %, puis 40 %. Enfin, en 1925, 74 % !

Pour ce qui concerne des troubles cardiaques chez les enfants (il y a de quoi !), le pourcent est monté de 4 en 1919, à 43 en 1925. Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Ils sont plus éloquents que les paroles.

On croirait vraiment que les Soviets travaillent à l'extermination de notre race. Seraient-ils — je me le demande — bien qualifiés à participer à une conférence dont le but est de sauvegarder l'humanité.

Veillez agréer, etc.

PIERRE BOTKINE.

BIBLIOGRAPHIES

Briod et Stalder : Lectures allemandes, I, Payot, Lausanne, 2 fr. 50.

Nous prions ceux qui enseignent l'allemand à des commençants de se reporter à la page du *Bulletin* (couverture) où le dessein des auteurs, dans l'édition de cet excellent livre, est parfaitement exposé. C'est un utile complément aux manuels en usage chez nous.

* * *

Amédée Guiard, *Le Poème de l'enfance*, 1 volume, 184 p., Bloud et Gay, Paris, 1926.

« Voici enfin, dit Jean des Coquets, dans la préface de ce volume, des vers simples, clairs, solides, imprégnés d'une poésie saine, embaumés d'un secret parfum de piété, que l'on peut avec confiance faire apprendre aux enfants. »

* * *

F. Bosse, *Géographie de la Suisse*, 1 volume cartonné, 162 p., Rouge, Lausanne, 2 fr. 80.

Excellent manuel, soigneusement mis au point. Deux parties : Généralités, les cantons. Un peu trop développé pour les écoles primaires, il conviendrait aux écoles secondaires et peut tenir lieu de « manuel du maître » pour l'enseignement de la géographie de la Suisse dans nos écoles.

* * *

Etudes, revue catholique d'intérêt général, 5, place Mithouard, Paris, VII^{me}, abonnement pour la Suisse, un an : 50 fr., six mois : 26 fr. (argent français).

5 avril. — E. Lagier : Le centenaire du peintre David. — P. Archambault : Jacques Rivière. — P. Landhe : L'Eglise dans la banlieue (suite). — P. Donceur : Bulletin de littérature spirituelle. — R. Salomé : Chronique dramatique. — P. Dudon : Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des livres.

20 avril. — L. Théolier : Bernadette. — H. du Passage : Entretien de morale républicaine. — P. Landhe : L'Eglise dans la banlieue (suite). — M. Dubruel : Au pays languedocien. — L. Jalabert : L'Epopée blanche. — P. Dudon : Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants (suite). — L. de Mondadon : Réflexions sur la littérature catholique. — Revue des livres.



Communication de la Direction de l'Instruction publique

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CAPACITÉ

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Jeudi et vendredi 1^{er} et 2 juillet : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg, Gambach ;

Jeudi et vendredi 15 et 16 juillet : Examens oraux pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg ;

Samedi 17 juillet : Examen des candidates pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des candidats, pour quelques branches spéciales, à l'Ecole normale de Hauterive ;

Jeudi 15 juillet : Examen des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Les demandes d'inscription, accompagnées des certificats et des renseignements prévus aux art. 2 et 3 du règlement du 18 janvier 1924, doivent être déposées, *sans autre avis*, au bureau de la Direction de l'Instruction publique, *pour le 13 mai au plus tard*.

Fribourg, le 30 avril 1926.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.